



Arrêts d'autocars nuisibles

Par **fridux**, le **26/11/2009** à **17:51**

Bonjour,

voilà je tiens un commerce de bar depuis 8 ans. Je tempête car des cars stationnent devant mon établissement régulièrement. Les passagers viennent attendre tout le long de ma façade, s'assoient sur mes appuis de fenêtres, mettent leurs pieds sur les murs, jonchent le trottoir de débris et mégots etc... Lorsque les clients veulent entrer ou sortir c'est à peine s'ils le peuvent. J'ai écrit à société de cars et au maire à plusieurs reprises mais sans résultats. Je suis fatiguée, la situations étant déjà assez difficile vu la conjoncture.

Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **26/11/2009** à **23:04**

Bonjour,

La chose la plus simple serait de demander qu'il prenne un arrêté pour interdire le stationnement des cars à cet endroit.

Attention : un car transporte des touristes, donc c'est un transport à la demande, ou fait du transport de voyageur pour des lignes régulières intercommunales. Il ne faut pas les confondre avec les bus qui, eux, font des lignes régulières dans la commune et les communes à proximité.